Zeitschrift: Technique agricole Suisse

69 (2007)

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Heft: 6-7

Band:

Rubrik: TA actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RPLP 2008

Alliance contre la hausse

mo. Lorsque le premier tunnel de l'Alptransit sera ouvert, la Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) aura atteint son plus haut niveau. C'est ce qui a été fixé dès son introduction. Dès 2008, le Conseil fédéral veut par conséquent introduire de nouveaux tarifs. Les propriétaires de forêts, les agriculteurs, les scieries et les transporteurs s'y opposent. Le problème n'est pas tant l'augmentation proposée voisinant les 325 francs, mais la hausse supérieure à la moyenne qui touche les camions de la catégorie Euro 2 et 3, a annoncé Michael Gehrken, directeur de l'Association suisse des transporteurs routiers (ASTAG) lors d'une conférence de presse à Berne. Ces camions, en service depuis un à 6 ans, sont avant tout utilisés pour des transports internes. Selon l'ASTAG l'augmentation de plus de 20 % touche quatre camions suisses sur cing. Le trafic poids lourds couvrirait pourtant ses coûts à 100 % depuis que la RPLP a doublé en 2005. Par conséquent, l'augmentation n'est plus conforme à la constitution car les recettes issues de la RPLP ne doivent pas être supérieures aux coûts générés par le trafic poids lourd.

L'augmentation prévue de la RPLP renchérait massivement la production indigène et aurait des conséquences fatales sur l'agriculture et la sylviculture, selon les arguments entendus. La production agricole et les entreprises de transformation luttent, maintenant déjà, contre de grands désavantages concurrentiels. De par leur nature, ces secteurs sont friands en travail, surfaces et transport, avec une création de valeur ajoutée comparativement basse. A cela s'ajoutent les inconvénients du site dont les salaires, les prix élevés du terrain, les contraintes légales et autres prescriptions restrictives. La plupart des transports ne peuvent être transférés par chemin de fer car les champs, les forêts et la plupart des entreprises de transformation n'ont pas d'accès au rail. En revanche, un déplacement des sites de production à l'étranger aurait pour conséquence une perte de postes de travail et de revenus fiscaux, notamment en régions rurales. Les secteurs agricoles et sylvicoles n'ont pas pu reporter leur excédent de frais découlant de la RPLP sur leurs clients car ils doivent mener une lutte contre les prix sur deux fronts.



«Alliance du secteur primaire»: de g. à dr. Michael Gehrken, directeur de l'ASTAG, Max Binder, président d'Economie forestière et Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans (Jean-François Rime de l'Industrie du Bois Suisse, est absent de l'image) (photo: mo).

Poussières fines

Filtres à particules: obligation ajournée

mo. Dans le cadre du plan d'action contre les poussières fines, la Suisse voulait introduire, pour les automobiles diesel, la nouvelle limite «EURO 5» en 2007, soit deux à trois ans avant l'Union Européenne. Ainsi, seuls les voitures au diesel, les camionnettes et les minibus équipés de filtres à particules auraient pu être importés. La Suisse, créant alors un obstacle commercial, aurait dû recevoir l'aval exceptionnel de l'UE et des membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une introduction hâtive. Depuis fin mai, il est certain que tant l'UE que le Japon et la Corée, membres de l'OMC, s'opposent à une telle mesure. Le Conseil fédéral a donc décidé d'introduire la future norme EURO 5 en septembre 2009. En ce qui concerne l'introduction de la norme plus sévère pour les tracteurs neufs, à savoir la limite des émissions de suie de diesel III B, le Conseil fédéral se prononcera ultérieurement. Toutes les questions ne sont pas résolues, communique le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Fenaco

Chiffre d'affaires: 8 % de plus

mo. fenaco, le groupe d'entreprises du secteur agricole suisse boucle l'exercice 2006 sur son «habituel résultat satisfaisant». Avec une hausse de 8 %, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 4,75 milliards de francs. Tous les secteurs d'activité ont vu une croissance positive, très différenciée cependant, où les grandes chaleurs du début de l'été et le mois d'août froid et humide ont amoindri les récoltes, notamment les céréales et les pommes de terre.

Le résultat de l'exploitation avant amortissements et impôts a pu être maintenu de justesse. Le résultat de l'entreprise s'élève à 51 millions de francs, soit une baisse 6 % par rapport à 2006. En 2005, le résultat a pu profiter de facteurs fiscaux exceptionnels, comme le mentionne le communiqué de presse: «Vu la rude concurrence qui règne dans ce secteur et la pression toujours plus forte sur les marges, les résultats réalisés en 2006 attestent que fenaco est un groupe performant du secteur

agraire et de l'industrie alimentaire».

Fin 2006, fenaco occupait 7347 collaborateurs (contre 7292 l'année précédente), dont 358 apprentis (319). En plus de cela, 359 coopératives regroupant au total 50749 membres étaient affiliés à fenaco.



Le cours de l'euro a fortement grimpé durant ces derniers mois. La plupart des marchands de machines agricoles ont de ce fait ajusté leur prix. Mais ce qui donne plus de fil à retordre à quelques entreprises, c'est les pertes liées au change sur les ventes conclues l'hiver dernier.

Edith Moos-Nüssli

Les agriculteurs suisses devraient épargner des coûts en payant moins cher leurs moyens de production. Actuellement, c'est l'inverse qui se passe pour les machines agricoles. Alors que normalement les prix sont ajustés en début d'année, la plupart des entreprises ont déjà adapté leur prix avant la fin du premier semestre. «En vingt ans, je ne me souviens pas avoir ajusté les prix en cours d'année», admet Christian Penet, directeur de Grunderco.

La cause principale de la hausse des prix est l'euro fort. L'an dernier, nous avons obtenu en moyenne 100 euros pour 155 francs. Fin octobre, c'était 158 francs et à mi-mai presque 166 francs Un recul n'est vraisemblablement pas prévu dans les 3 à 6 mois à venir.

Une hausse de presque 5 %

«Au moins, tout le monde est logé à la même enseigne», fait remarquer le directeur de Matra Adrian Schürch pour se consoler. En effet, 90 % des machines agricoles vendues en Suisse sont achetées en euros. Le cours de l'euro qui a fortement grimpé, resp. le faible franc suisse, a frappé tout le monde de façon analogue. «Personne ne pourra éviter l'augmentation des prix», dit Jürg Minger, président de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA). Le gérant de Ott, Bendicht Hauswirth pense



t renchérit ; agricoles

même «que ceux qui ne doivent pas adapter les prix ont trop gagné auparavant». Selon Jürg Minger, les augmentations oscillent entre 4 et 6 %. Il faudrait, pour équilibrer les salaires et les coûts plus élevés, un cours du change entre 6 et 8 %. En réponse à «Technique Agricole», les pourcentages cités étaient plus bas: 2 % pour Same Deutz-Fahr, 2.5 % pour GVS Agrar, 3 % pour Bucher Technique Agricole et Matra. Ott Machines agricoles a majoré ses prix de 5 % au 1er mai et Grunderco de 4 % en avril. Comme base, l'une des firmes mentionne 1 franc 57, l'autre 1 franc 61. Si le cours ne chute pas bientôt, c'est encore insuffisant. Que le cours de l'euro baisse durant le prochain semestre, reste plutôt du domaine des incertitudes.

Selon la Banque nationale suisse, pas d'urgences

Les entreprises de machines agricoles ne craignent pas uniquement l'euro fort. «Nous importerons une inflation élevée», appréhende Bendicht Hauswirth. L'actuelle politique de la Banque nationale suisse (BNS) en matière de taux d'intérêts est très intéressante pour les carry trades. Les investisseurs prennent des crédits en francs suisses et investissent l'argent dans d'autres pays, avec des taux de change élevés, en Europe par exemple. De telles affaires sont peut-être à risques, mais investir en prenant des risques est maintenant demandé, dit Marcus Hettinger, expert cambiste au Crédit Suisse.

Le porte-parole de la Banque nationale suisse Werner Abegg tempère. Les pronostics d'inflation de la BNS révèlent un renchérissement limité. «Si l'évolution du franc commence à influer sur l'inflation, il faudra alors agir». «Il n'y pas si longtemps, les exporta-

TA actualité

teurs se plaignaient du franc fort, ajoute-til. Le porte-parole ne veut pas parler des faiblesses du franc, mais de la force de l'euro. Face au dollar et au yen, le franc suisse n'est pas faible. La progression de l'euro est suivie de près. Werner Abegg précise que le rôle de la BNS n'est pas d'orienter le cours du change mais plutôt de stabiliser les prix pour aboutir à un développement économique sain. Tant que la croissance des taux dans la zone de l'euro sera plus forte qu'en Suisse, cette croissance ne renforcera pas le franc. L'expert cambiste Marcus Hettinger s'attend à ce que la différence des taux reste constante dans un avenir immédiat.

Ce n'est pas uniquement le franc faible qui majore le prix des machines. De nombreux fabricants ont relevé leurs prix car les coûts de matériel et de salaire ont augmenté. En plus, le marché des machines agricoles connaît un boom, entend-on chez Ott Machines agricoles. Puisque les machines sont recherchées, il ne reste aucune marge pour comprimer les prix vers le bas.

Bonnes ventes en hiver avec ombres au tableau

Quasiment personne ne compte avec un recul des chiffres de vente. «Au travers des augmentations de prix provenant du taux de change, c'est dans l'équipement que l'on économise», déclare Ferdinand Smolders, chef des achats et de la logistique chez Bucher Technique agricole. Le nombre de pièces fabriquées se trouve à un niveau assez bas. En plus, une grande partie des ventes sont déjà conclues et de nombreuses entreprises sont inquiètes.

Leurs contrats ne comportent justement pas de clause spécifiant la monnaie. Ainsi, les agriculteurs paient des prix basés sur un cours de l'euro assez bas. Toutefois, les importateurs

ont payé la facture après la livraison, donc deux voire trois mois plus tard. «Cette évolution du cours du change n'était pas prévisible», affirme le chef de Matra, Adrian Schürch. Ferdinand Smolders, chef des achats, ajoute que les analystes avaient pronostiqué un cours qui ne dépasserait pas 1 franc 60. L'expert cambiste, Marcus Hettinger confirme que l'euro fort a été sous-estimé: «La plupart n'a pas pensé que les taux augmenteraient de telle façon.» Les négociants qui ont vendu leurs machines en hiver déjà sont à peine concernés. «Nous nous trouvons dans une situation confortable» assure Ruedi Stöckli, chef de Pöttinger Suisse. Chez lui, les prix courants sont réexaminés d'année en année, en septembre.

Le franc faible pèse dans la poche des négociants en machines agricoles et dépend avant tout de la dextérité des responsables financiers. Grâce à un échelonnement habile des achats et quelques sécurités supplémentaires, une partie des risques encourus peuvent être endigués. «En tant qu'importateur, nous devons maîtriser les risques», considère Christian Penet, chef de Grunderco.

Profit modéré pour les fabricants suisses

Comme l'usage le veut, les perdants côtoient les gagnants. Les rares entreprises qui fabriquent sur sol suisse font partie de ce dernier groupe: «L'euro faible est pour nous un avantage» dit Peter Barmettler, chef de marketing chez Schiltrac. Etant donné que, pour l'instant, seuls les moteurs et colonnes de direction sont importés, aucune augmentation de prix n'est en vue. Chez Aebi Berthoud, le ton n'est pas si positif. «Dans l'ensemble, un euro fort est plutôt mauvais», conclut Roger Kollbrunner, directeur de Aebi. En tant que fabricant suisse, la maison profite de l'euro fort dans l'exportation mais souffre de la hausse des prix d'achats. Les augmentations de prix dues à la croissance des prix des matières premières sont aussi un thème de discussion. Mais, l'automne sera décisif. Si les experts ont toujours raison, l'euro, jusque là, sera à peine plus faible.

